

États financiers consolidés de

# **UNIVERSITÉ D'OTTAWA**

Exercice clos le 30 avril 2023

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

États financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2023

**Déclaration de responsabilité administrative**

**Rapport de l'auditeur indépendant**

États financiers consolidés

État consolidé de la situation financière	1
État consolidé des résultats	2
État consolidé de l'évolution de l'actif net	3
État consolidé des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5

## DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE

Le 25 septembre 2023

La Direction de l'Université d'Ottawa « Université » est responsable des états financiers consolidés, des notes et des autres renseignements financiers contenus dans le présent rapport financier.

La Direction a préparé les états financiers consolidés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Afin de présenter fidèlement tous les éléments d'information importants, il a fallu recourir à des estimations raisonnables et à des jugements professionnels. La Direction estime que les états financiers consolidés exposent fidèlement la situation financière de l'Université au 30 avril 2023 ainsi que ses résultats d'exploitation consolidés, l'évolution de l'actif net consolidé et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date.

Consciente de ses responsabilités et des limites inhérentes à tout système, la Direction a développé et applique un système de contrôle interne qui lui donne l'assurance raisonnable que les actifs de l'Université sont protégés contre les pertes et que les documents comptables constituent une source fiable pour la préparation des états financiers consolidés. Le Service de la vérification interne de l'Université exerce une surveillance sur l'application des procédés de contrôle interne.

Le Bureau des Gouverneurs veille à ce que la Direction de l'Université s'acquitte de ses obligations en matière de rapports financiers, et il lui appartient, en définitive, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés. Le Bureau des Gouverneurs accomplit ses fonctions d'examen des états financiers consolidés principalement par l'entremise du Comité de vérification. Les membres de ce comité ne sont ni des dirigeants ni des employés de l'Université. Le Comité de vérification rencontre la Direction, les auditeurs externes ainsi que les vérificateurs internes pour discuter des résultats des travaux d'audit et des questions de présentation de l'information financière, et pour s'assurer que chacune des parties remplit bien ses obligations. Les vérificateurs internes et les auditeurs externes ont libre accès au Comité de vérification, en présence ou en l'absence de la Direction.

Les états financiers consolidés au 30 avril 2023 ont été audités par KPMG s.r.l., comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés, les auditeurs nommés par le Bureau des Gouverneurs. Le rapport des auditeurs indépendants précise l'étendue de l'audit et exprime leur opinion professionnelle au sujet de l'information fournie dans les états financiers consolidés.

[SIGNÉ]

\_\_\_\_\_  
Jacques Frémont  
Recteur

[SIGNÉ]

\_\_\_\_\_  
Jennifer Doyle  
Vice-rectrice aux finances et à l'administration



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
150, rue Elgin  
Bureau 1800  
Ottawa (ON) K2P 2P8  
Canada  
Téléphone 613-212-5764  
Télécopieur 613-212-2896

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux Bureau des Gouverneurs de l'Université d'Ottawa

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Université d'Ottawa (l'« Université »), qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 30 avril 2023
- l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'Université au 30 avril 2023, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, incluses dans le rapport annuel à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

### ***Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Université à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

Le 26 septembre 2023

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État consolidé de la situation financière

30 avril 2023, avec informations comparatives de 2022  
(en milliers de dollars)

	2023	2022
<b>Actifs</b>		
Actifs à court terme		
Encaisse	37,975 \$	26,328 \$
Placements à court terme (note 3)	219,527	406,040
Débiteurs (notes 4 et 19)	110,282	110,396
Frais payés d'avance	18,884	16,818
	<u>386,668</u>	<u>559,582</u>
Placements à long terme (notes 5)	1,162,995	984,215
Actifs pour avantages sociaux futurs (note 6)	180,751	-
Immobilisations corporelles (note 7)	2,032,076	1,958,541
	<u>3,762,490 \$</u>	<u>3,502,338 \$</u>

## Passifs et actif net

Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	125,185 \$	97,210 \$
Revenus reportés (note 9)	392,199	370,974
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	2,148	2,002
	<u>519,532</u>	<u>470,186</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	422,033	421,976
Passifs pour avantages sociaux futurs (note 6)	-	158,528
Dette à long terme (note 11)	655,859	658,007
	<u>1,597,424</u>	<u>1,708,697</u>
Actif net		
Non affecté	(50,033)	(72,553)
Affecté d'origine interne - autres (note 12)	385,382	408,840
Fonds d'amortissement (note 11)	110,576	98,391
Avantages sociaux futurs (note 6)	180,751	(158,528)
Investis en immobilisations (note 14)	1,204,510	1,196,190
Dotations	333,880	321,301
	<u>2,165,066</u>	<u>1,793,641</u>
	<u>3,762,490 \$</u>	<u>3,502,338 \$</u>

Engagements et éventualités (note 17)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Bureau,

[SIGNÉ] \_\_\_\_\_ Gouverneur

[SIGNÉ] \_\_\_\_\_ Gouverneur

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État consolidé des résultats

Exercice clos le 30 avril 2023, avec informations comparatives de 2022  
(en milliers de dollars)

	2023	2022
<b>Produits</b>		
Droits de scolarité et autres frais	591,580 \$	534,928 \$
Subventions de fonctionnement	335,559	326,357
Subventions et contrats affectés (notes 15 et 16)	272,638	244,564
Ventes de biens et services	32,693	19,477
Logements étudiants	25,908	18,028
Dons	15,639	15,303
Revenus de placements (note 5)	29,930	60,625
Autres	32,499	26,806
	<b>1,336,446</b>	<b>1,246,088</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	819,222	772,997
Bourses et aide financière	188,188	155,853
Coûts des biens et services	76,742	67,651
Entretien, réparations services publics et taxes	50,255	45,020
Honoraires professionnels et services contractuels	52,486	45,872
Ententes interinstitutionnelles reliées à la recherche et autres (note 16)	53,815	37,622
Déplacements	18,547	4,831
Intérêts et frais bancaires	25,878	26,063
Amortissement des immobilisations	71,038	73,923
Autres	23,136	19,883
	<b>1,379,307</b>	<b>1,249,715</b>
Insuffisance des produits sur les charges avant l'élément suivant	(42,861)	(3,627)
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur (note 5)	37,976	(72,553)
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(4,885) \$</b>	<b>(76,180) \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.



# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 avril 2023, avec informations comparatives de 2022  
(en milliers de dollars)

	Non affecté	Affecté origine interne				Dotations (note 13)	2023 Total	2022 Total
		Autres (note 12)	Fonds d'amortissement	Avantages sociaux futurs	Investi en immobilisations (note 14)			
Actif net au début de l'exercice	(72,553) \$	408,840 \$	98,391	(158,528)	1,196,190 \$	321,301 \$	1,793,641 \$	1,968,375 \$
Ajustement au solde d'ouverture des avantages sociaux futurs (note 2k)	2,020	-	-	-	-	-	2,020	-
Variation nette – affecté d'origine interne	-2,020	-	-	2,020	-	-	-	-
Actif net au début de l'exercice suite au redressement	-72,553	408,840	98,391	-156,508	1,196,190	321,301	1,795,661	1,968,375
Insuffisance des produits sur les charges	(4,885)	-	-	-	-	-	(4,885)	(76,180)
Variation nette – affecté d'origine interne	27,571	(23,458)	12,185	-24,618	8,320	-	-	-
Provision explicite pour écarts défavorables, réévaluation et autres éléments (note 6)	-	-	-	361,877	-	-	361,877	(78,684)
Apports d'origine interne et jumelage de dons (note 13)	(166)	-	-	-	-	166	-	-
Apports d'origine externe (note 13)	-	-	-	-	-	4,629	4,629	6,716
Revenus de placements nets gagnés	-	-	-	-	-	7,784	7,784	(26,586)
Actif net à la fin de l'exercice	(50,033) \$	385,382 \$	110,576 \$	180,751 \$	1,204,510 \$	333,880 \$	2,165,066 \$	1,793,641 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 avril 2023, avec informations comparatives de 2022  
(en milliers de dollars)

	2023	2022
<b>Provenance (utilisation) des espèces</b>		
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(4,885) \$	(76,180) \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse:		
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	(37,976)	72,553
Amortissement des immobilisations	71,038	73,923
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	(28,783)	(29,414)
Dépenses d'avantages sociaux futurs (note 6)	78,029	71,896
Charges au titre des avantages sociaux futurs (note 6)	(53,411)	(58,948)
	<u>24,012</u>	<u>53,830</u>
Variation des soldes hors caisse du fonds de roulement	47,248	5,405
	<u>71,260</u>	<u>59,235</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations (note 7)	(144,573)	(110,948)
Acquisitions et dispositions nettes de placements	45,709	64,117
	<u>(98,864)</u>	<u>(46,831)</u>
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	28,840	25,063
Remboursement de la dette à long terme	(2,002)	(1,865)
Apports et revenus de placement gagnés pour les dotations (note 13)	12,413	(19,870)
	<u>39,251</u>	<u>3,328</u>
Augmentation des espèces	11,647	15,732
Encaisse, au début de l'exercice	26,328	10,596
Encaisse, à la fin de l'exercice	<u>37,975 \$</u>	<u>26,328 \$</u>

Les espèces comprennent les découverts bancaires remboursables à la demande et faisant partie intégrante de la gestion de l'encaisse de l'Université.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

---

## 1. Objectifs et fins

L'Université d'Ottawa est une université de recherche intensive bilingue offrant des programmes d'étude de premier cycle et d'études supérieures aux pré-diplômés et diplômés. La *Loi de l'Université d'Ottawa, 1965* » définit les objectifs de l'Université ainsi que les pouvoirs et attributions du Bureau des Gouverneurs et du Sénat.

Les présents états financiers consolidés couvrent les filiales en propriété exclusive suivantes : 45 Mann Limited Partnership, et la Clinique juridique communautaire de l'Université d'Ottawa. Voir la note 19 pour plus de détails sur ces entités.

## 2. Principales conventions comptables

### a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés par la Direction selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du Manuel des comptables agréés du Canada (« CPA Canada ») – Comptabilité.

### b) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés exige que la Direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges dans les états financiers consolidés. Ces estimations sont révisées annuellement et, au fur et à mesure que des ajustements deviennent nécessaires, ils sont comptabilisés dans les états financiers de la période au cours de laquelle ils deviennent connus. Les principales estimations utilisées sont le montant des charges à payer et les hypothèses actuarielles qui sous-tendent le calcul des obligations au chapitre des prestations. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

### c) Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour constater les apports pour les organismes sans but lucratif.

Les apports affectés d'origine externe sont reportés et constatés à titre de produits dans la période où les dépenses connexes sont encourues. Les montants affectés d'origine externe ne peuvent être utilisés qu'aux fins indiquées par les parties externes.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsque reçus ou à recevoir si les montants peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les promesses de dons ne sont comptabilisées qu'une fois reçues compte tenu du caractère incertain de leur perception.

Les revenus de placements, excluant ceux des fonds de dotation affectés, comprennent les intérêts, les dividendes, les distributions provenant des placements de fonds communs, les gains et pertes nets réalisés sur les ventes de placements et la variation des gains et pertes latents. Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans l'état consolidé des résultats.

Les apports reçus à titre de dotation et les revenus de placements sur les fonds de dotation affectés et non disponibles pour les décaissements sont comptabilisés directement comme augmentation de l'actif net dans la période où ils sont reçus ou gagnés. Les revenus de placements sur les fonds de dotation qui sont disponibles pour la dépense sont reportés et constatés à titre de revenus dans la période où les dépenses reliées sont encourues.

Les apports affectés d'origine externe reçus afin de financer l'acquisition d'immobilisations sont reportés puis amortis par imputation aux produits selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux qui correspond à celui des immobilisations connexes.

Les droits de scolarité et autres frais sont comptabilisés à titre de produits dans l'année scolaire à laquelle se donnent les cours ou les programmes concernés.

Les autres types de produits sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

---

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### d) Placements

Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les placements libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière. La valeur des placements comptabilisée dans les états financiers consolidés est déterminée comme suit :

- i)* Les placements à court terme représentent des investissements pouvant être retirés sans préavis ni pénalités. Compte tenu de leur nature à court terme, les billets à court terme et les bons du Trésor échéant dans un an sont comptabilisés au coût, ce qui, avec les intérêts créditeurs, se rapproche de la juste valeur.
- ii)* La valeur des actions, qui sont cotées en bourse dont le cours est connu, est indiquée au dernier prix de vente établi pour l'exercice. Le coût indiqué est établi par la méthode du coût moyen.
- iii)* Les caisses en gestion commune pour les actifs de marché public, tels que les actions et les obligations, sont évaluées à la valeur de l'actif net en fin d'exercice, ce qui représente la valeur marchande des instruments financiers sous-jacents.
- iv)* Les placements en immobilier et en infrastructure sont détenus par le biais de fonds communs à capital variable ou fixe et de titres de propriété de sociétés et de partenariats constitués pour investir dans ces actifs. Ces placements privés sont inscrits à la juste valeur, établie par les gestionnaires d'actifs en utilisant les techniques d'évaluation appropriées du secteur ou des évaluateurs indépendants. Le cas échéant, pour le secteur immobilier, une évaluation certifiée écrite est exigée d'un évaluateur qualifié et indépendant au moins une fois tous les trois ans selon les politiques d'investissement. Les propriétés destinées à l'aménagement sont comptabilisées au coût.
- v)* La juste valeur des instruments de couverture est déterminée au moyen de modèles d'établissement des prix qui intègrent les prix actuels du marché et les prix contractuels des instruments sous-jacents, la valeur temps de l'argent et les courbes de rendement.
- vi)* Les participations dans les filiales en propriété exclusive sont enregistrées à la valeur de consolidation. Le placement étant initialement comptabilisé au coût, les coûts de transaction sont capitalisés, déduction faite de toute perte de valeur, et ajusté par la suite selon la quote-part de l'Université dans l'excédent ou le déficit net de l'entité et toute autre dépréciation. Toutes les distributions reçues sont comptabilisées à titre de réduction du placement.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers autres que les participations dans les filiales sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

### e) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au prix coûtant, à l'exception des terrains acquis avant le 1er mai 2011 qui sont enregistrés au coût présumé, étant leur juste valeur au 1er mai 2011. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition sont amortis sur leur durée de vie estimative ou sur la durée du bail, selon le cas. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'un bien sont capitalisées. Lorsque des immobilisations ne contribuent plus à la capacité de l'Université de fournir des services, leur valeur comptable est ramenée à leur valeur résiduelle. Les constructions en cours sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties pendant la construction. Suite à l'achèvement des travaux, les actifs sont inscrits dans leur catégorie d'immobilisations respective et sont amortis aux taux indiqués ci-après.

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### e) Immobilisations (suite)

Les actifs immobilisés font l'objet d'un test d'amortissement dépréciation dès que des faits ou des changements de situation indiquent qu'ils n'ont plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Université. Le cas échéant, la possibilité de recouvrement d'un actif détenu et utilisé se mesure d'après l'estimation de sa valeur résiduelle. Si la valeur comptable de l'actif dépasse sa valeur résiduelle estimative, une moins-value égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif par rapport à sa valeur résiduelle est inscrite. Lorsqu'une immobilisation fait l'objet d'une dépréciation, le montant correspondant des apports reportés afférents à cet actif non amorti est comptabilisé à titre de produit, sous réserve du respect de toutes les restrictions.

L'amortissement des immobilisations est comptabilisée selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile aux taux indiqués ci-après :

Immeubles	20 à 40 ans
Livres	5 ans
Équipements et ameublement	10 ans
Matériel et logiciel informatiques	3 et 10 ans

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail ou sur leur durée de vie utile estimative.

La valeur des collections de bibliothèque, d'art et autres collections spéciales a été exclue du bilan consolidé, sauf pour une valeur nominale de 1 \$.

### f) Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises réalisées par l'Université sont converties selon la méthode temporelle, qui prévoit que les opérations sont d'abord comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments d'actifs et de passif monétaires sont par la suite ajustés de façon à refléter les taux de change en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière. Les gains et les pertes de change résultant de cet ajustement sont compris dans l'état consolidé des résultats.

### g) Avantages sociaux futurs

L'Université maintient des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés admissibles, ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires de retraite. À cette fin, l'Université utilise la méthode de la constatation immédiate, selon laquelle elle comptabilise le montant accumulé des obligations au titre des prestations constituées moins la juste valeur des actifs du régime consignée sur l'état consolidé de la situation financière.

Les charges financières et les coûts des services courants sont passés en charges pendant l'année, tandis que les réévaluations et autres éléments, représentant la somme de la différence entre le rendement actuel et le rendement prévu des actifs du régime, des écarts actuariels et des coûts des services passés, sont comptabilisés directement à titre d'augmentation ou de diminution des actifs nets.

Les obligations au titre des prestations constituées accumulées pour le régime financé de prestations de retraite futures sont déterminées au moyen du procédé de report, afin d'estimer les obligations au titre des prestations constituées accumulées selon des hypothèses concernant le financement qui proviennent du rapport d'évaluation actuarielle triennal le plus récent. Les engagements accumulés pour les régimes non financés de prestations de retraite futures sont préparés sur une base cohérente avec les régimes financés. Les actifs des régimes de prestations futures aux employés sont évalués à leur juste valeur, selon la date de l'état consolidé de la situation financière.

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

## 2. Principales conventions comptables (suite)

### g) Avantages sociaux futurs (suite)

L'Université a également un régime à cotisations déterminées offrant des prestations de retraite à certains de ses employés. Le coût de ce régime est comptabilisé en fonction des cotisations requises au cours de chaque période.

### h) Instruments dérivés et autres instruments financiers

Les instruments financiers dérivés sont utilisés pour gérer les risques de marché et de change particuliers aux fins de la gestion des risques, principalement à l'égard des placements de l'Université à titre de substituts des investissements plus traditionnels. Les instruments financiers dérivés autonomes sont comptabilisés à la juste valeur et la variation de la juste valeur est constatée dans l'état consolidé des résultats.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

L'Université applique la comptabilité de couverture pour son swap de taux d'intérêt, de sorte que les intérêts débiteurs liés à certaines créances à long terme sont comptabilisés dans les états financiers au taux de couverture plutôt qu'au taux contractuel d'origine. Au début de la relation de couverture, l'Université a décidé que la comptabilité de couverture serait appliquée et a formellement documenté la relation de couverture entre le swap et le prêt. À l'émission et tout au long de la durée du prêt, les conditions essentielles du swap et du prêt sont les mêmes. La juste valeur de ces dérivés n'est pas comptabilisée dans l'état consolidé de la situation financière, mais est indiquée à la note 11.

Les autres instruments financiers tels que les espèces, l'encaisse, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer et les dettes à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Ils sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la Direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, auquel cas l'Université détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'Université ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation qu'elle s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'un redressement dans la mesure de l'amélioration mais sans excéder la valeur comptable nette.

### i) Apports reçus sous forme de biens et services

Les apports reçus sous forme de biens et services fournis à l'Université ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

### j) Impôts sur le revenu

L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré et est donc exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

### k) Changement de méthodes comptables

Au cours de l'exercice, l'Université a changé sa méthode comptable relative aux modifications apportées aux normes comptables, selon le chapitre 3462, Avantages sociaux futurs, et le chapitre 3463, Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif. Ces modifications retirent le choix qui permettait aux organismes, dans certaines conditions, d'utiliser, pour évaluer leurs obligations au titre des prestations définies, soit une évaluation actuarielle préparée à des fins comptables, soit une évaluation actuarielle préparée à des fins de capitalisation. Ces normes imposent désormais à l'Université d'évaluer ses obligations au titre des prestations définies à l'aide d'une évaluation actuarielle préparée à des fins comptables pour tous les régimes qui n'ont pas d'exigence de capitalisation. Le seul impact du changement de méthode comptable est une modification du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations de l'Université au titre des prestations définies au 1er mai 2022, qui est comptabilisée comme une réduction directe de l'actif net au début de l'exercice.

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

### 3. Placements à court terme

Juste valeur

	Fonds communs	Fonds distincts	Total
30 avril 2023			
Obligations gouvernementales	5,227 \$	67,679 \$	72,906 \$
Obligations de sociétés	45,658	100,963	146,621
<b>Total</b>	<b>50,885 \$</b>	<b>168,642 \$</b>	<b>219,527 \$</b>
30 avril 2022			
Obligations gouvernementales	85,989 \$	4,397 \$	90,386 \$
Obligations de sociétés	313,657	1,997	315,654
<b>Total</b>	<b>399,646 \$</b>	<b>6,394 \$</b>	<b>406,040 \$</b>

Les obligations gouvernementales dans les fonds distincts comportent des taux d'intérêt allant de 4,07 % à 4,45 % (0,25 % à 2,45 % en 2022) et des dates d'échéance jusqu'à 2024 (dates d'échéances jusqu'à 2023 en 2022). Les obligations de sociétés comportent des taux d'intérêt allant de 4,4 % à 5,45 % (0,82 % à 12,0 % en 2022) et des dates d'échéances jusqu'à 2024 (dates d'échéances jusqu'à 2023 en 2022).

### 4. Débiteurs

	2023	2022
Subventions et contrats affectés	66,447 \$	59,819 \$
Frais de scolarité et de résidence	46,470	44,259
Autres	27,716	34,385
	140,633	138,463
Provision pour créances douteuses	(30,351)	(28,067)
<b>Total</b>	<b>110,282 \$</b>	<b>110,396 \$</b>

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

## 5. Placements à long terme

Juste valeur

	Fonds communs	Fonds distincts	Total
30 avril 2023			
Revenu fixe	114,607 \$	280,728 \$	395,335 \$
Actions canadiennes	172,773	4,884	177,657
Actions étrangères	218,513	(305)	218,208
Immobilier et infrastructure	226,538	-	226,538
Fonds de couverture	51,844	-	51,844
Dette privée	71,177	-	71,177
Investissement dans des filiales en propriété exclusive	22,236	-	22,236
<b>Total</b>	<b>877,688 \$</b>	<b>285,307 \$</b>	<b>1,162,995 \$</b>
30 avril 2022			
Revenu fixe	129,070 \$	138,457 \$	267,527 \$
Actions canadiennes	194,074	5,739	199,813
Actions étrangères	230,492	(2,245)	228,247
Immobilier et infrastructure	169,465	-	169,465
Fonds de couverture	51,257	-	51,257
Dette privée	45,561	-	45,561
Investissement dans des filiales en propriété exclusive	22,345	-	22,345
<b>Total</b>	<b>842,264 \$</b>	<b>141,951 \$</b>	<b>984,215 \$</b>

Les coupons d'intérêts sur les placements à revenu fixe offrent des rendements de 3,85 % à 5,46 % (0 % à 11,75 % en 2022) et les placements viennent à échéance entre 2024 et 2082 (échéance entre 2023 et 2082 en 2021).

Le coût des placements à long terme au 30 avril 2023 était de 1 036 411 \$ (928 331 \$ en 2022).

### Engagements d'infrastructure, de placement immobilier et de dette privée

Selon les modalités de son portefeuille d'investissements existant, l'Université a des engagements de financement relatif à des instruments d'infrastructure, de placement immobilier et de dette privée qui peuvent être financés au cours des prochains exercices en vertu des modalités de ces accords. Le total de ces engagements, au 30 avril 2023, était de 134 085 \$ (151 959 \$ en 2022).

Les revenus de placements sont composés de ce qui suit :

	2023	2022
Dividendes, intérêts et autres	41,217 \$	17,994 \$
Gains (pertes) réalisés sur placements	(22,520)	31,255
Revenu de placement des fonds dotés rendus disponibles pour décaissement	11,233	11,376
	29,930	60,625
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	37,976	(72,553)
<b>Total</b>	<b>67,906 \$</b>	<b>(11,928) \$</b>



# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

---

## 6. Avantages sociaux futurs

L'Université maintient des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés admissibles qui leur procurent une pension basée sur la durée de leur service et sur la moyenne de leurs salaires.

L'Université offre, en plus de ses régimes de retraite, certains avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires de retraite (« autres avantages ») aux employés admissibles et, sous réserve de certaines conditions, à leurs personnes à charge, comme des indemnités de départ, de l'assurance-vie et des prestations de soins de santé et de soins dentaires. Une part importante des employés de l'Université pourrait devenir admissible à ces avantages au moment de la retraite. Ces avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés. Conformément à la convention comptable, le calcul des charges de retraite et des autres avantages inclut le coût des services courants au titre des avantages sociaux.

L'Université présente les avantages sociaux futurs des employés dans l'état consolidé de la situation financière sur une base nette. Cependant, l'Université n'a pas la possibilité d'utiliser les actifs des régimes de retraite pour financer les passifs des autres avantages.

Les évaluations actuarielles les plus récentes ont été complétées par un actuaire indépendant au 1er janvier 2023 pour les régimes de retraite et au 31 décembre 2021 pour les avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires à la retraite. Pour fins de comptabilisation aux états financiers, les résultats de ces évaluations ont été extrapolés au 30 avril 2023, soit la date de mesure utilisée pour déterminer les actifs des régimes et les obligations en matière de prestations de retraite. Les prochaines évaluations actuarielles doivent être déposées le 15 mai 2024 pour les régimes de retraite et le 31 décembre 2024 pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires.

En 2018, le gouvernement de l'Ontario a révisé les règles de capitalisation des régimes de retraite à employeur unique à prestations déterminées. Selon les nouvelles règles, la provision établie à la discrétion de l'Université a été remplacée par une provision pour écarts défavorables (PED). La PED est un facteur basé sur le risque appliqué aux meilleures estimations des obligations au titre des prestations. La PED au 30 avril 2023 est évaluée à (163 750 \$) ((323 680 \$) en 2022), ce qui représente 7,63% (15,07 % en 2022) des obligations estimées pour les régimes de retraite, excluant la valeur des ajustements progressifs futurs. La PED au 30 avril 2023 pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et avantages complémentaires est évaluée à 0\$ ((12 958 \$) en 2022).

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

## 6. Avantages sociaux futurs (suite)

L'information sur les avantages sociaux futurs de l'Université est la suivante :

	2023			2022		
	Régimes de retraite	Autres avantages	Total	Régimes de retraite	Autres avantages	Total
Actif (passif) pour avantages sociaux futurs						
Obligation au titre des prestations constituées	(2,667,260) \$	(69,330) \$	(2,736,590) \$	(2,858,048) \$	(70,604) \$	(2,928,652) \$
Juste valeur de l'actif des régimes	2,917,341	-	2,917,341	2,770,124	-	2,770,124
Actif (passif) pour avantages sociaux futurs	250,081 \$	(69,330) \$	180,751 \$	(87,924) \$	(70,604) \$	(158,528) \$

L'actif, (le passif) pour avantages sociaux futurs est composé des éléments suivants :

	2023			2022		
	Régimes de retraite	Autres avantages	Total	Régimes de retraite	Autres avantages	Total
Solde au début de l'exercice	(87,924) \$	(70,604) \$	(158,528) \$	(293) \$	(66,603) \$	(66,896) \$
Ajustement du solde au début de l'exercice (note 2 (k))	595	1,425	2,020	-	-	-
Solde au début de l'exercice retraité	-87,329	-69,179	-156,508	-293	-66,603	-66,896
Charges	(71,941)	(6,088)	(78,029)	(65,304)	(6,592)	(71,896)
Cotisations	47,057	6,354	53,411	53,998	4,950	58,948
Réévaluations et autres éléments						
Provision pour écarts défavorables	194,235	-	194,235	132,912	(3,048)	129,864
Réévaluations et autres éléments	168,059	(417)	167,642	(209,237)	689	(208,548)
Réévaluations et autres items, total	362,294	(417)	361,877	(76,325)	(2,359)	(78,684)
<b>Total</b>	<b>250,081 \$</b>	<b>(69,330) \$</b>	<b>180,751 \$</b>	<b>(87,924) \$</b>	<b>(70,604) \$</b>	<b>(158,528) \$</b>

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

## 6. Avantages sociaux futurs (suite)

La composition de la juste valeur des actifs des régimes au 30 avril 2023 est la suivante : 35,4 % en actions, 20,4 % en placements à revenu fixe et 44,2 % en actifs à rendement réel (2022 - 37,7 % en actions, 19,6 % en placements à revenu fixe et 42,7 % en actifs à rendement réel).

En plus des actifs des régimes de retraite, en date du 30 avril 2023, l'Université dispose d'investissements affectés d'origine interne totalisant 98 313 \$ (92 378 \$ en 2022) desquels 56 617 \$ (54 584 \$ en 2022) sont réservés pour ses obligations de retraite et 41 696 \$ (37 594 \$ en 2022) pour ses autres avantages (note 12 - Actif net affecté d'origine interne - Avantages sociaux futurs).

Les hypothèses actuarielles significatives retenues par l'Université pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2023		2022	
	Régimes de retraite	Autres avantages	Régimes de retraite	Autres avantages
Taux d'actualisation - obligation	4,8% et 7,0%	4,80%	6,10%	6,10%
Taux de croissance de la rémunération incluant l'inflation (PDR = progrès dans le rang)	1 à 3 % + échelle PDR	1 à 3 % + échelle PDR	1 à 3 % + échelle PDR	1 à 3 % + échelle PDR
Taux d'inflation	3,7%	-	2,00%	-

L'Université utilise des taux de mortalité équivalents à 95 % des taux des tables de mortalité des retraités canadiens 2014 du secteur public comme hypothèses actuarielles pour les exercices terminés les 30 avril 2022 et 2023.

Les détails des cotisations annuelles et des avantages sociaux payés sont les suivants:

	2023			2022		
	Régimes de retraite	Autres avantages	Total	Régimes de retraite	Autres avantages	Total
Cotisations						
Cotisations de l'employeur – coût des services courants	47,057 \$	6,354 \$	53,411 \$	53,998 \$	4,950 \$	58,948 \$
Cotisations des employés	40,021	-	40,021	40,004	-	40,004
<b>Total des cotisations</b>	<b>87,078 \$</b>	<b>6,354 \$</b>	<b>93,432 \$</b>	<b>94,002 \$</b>	<b>4,950 \$</b>	<b>98,952 \$</b>
<b>Total des prestations versées</b>	<b>128,728 \$</b>	<b>6,380 \$</b>	<b>135,108 \$</b>	<b>120,330 \$</b>	<b>5,473 \$</b>	<b>125,803 \$</b>

La conjoncture économique peut avoir une incidence sur les taux d'actualisation présumés et l'augmentation future du taux de croissance de la rémunération utilisés afin d'établir la valeur présente actualisée des obligations au titre des prestations projetées.

En 2022 et pour les deux prochains exercices, le taux tendanciel présumé de l'augmentation du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation cumulée au titre des avantages complémentaires de retraite est établi en moyenne à 5,0 % et 4,0 % par la suite (basé sur 5,0 % par année en 2020 et diminuant à 3,9 % par année et après 2040 pour les médicaments, 4,0 % pour les soins dentaires et 4,0 % pour les autres frais médicaux).

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

## 7. Immobilisations

	2023			2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrains	770,210 \$	- \$	770,210 \$	770,210 \$	- \$	770,210 \$
Immeubles	1,543,667	566,656	977,011	1,518,558	528,693	989,865
Améliorations locatives	1,033	508	525	1,033	413	620
Constructions en cours	159,092	-	159,092	65,914	-	65,914
Livres	118,721	111,523	7,198	116,648	107,713	8,935
Équipements et ameublement	224,464	123,336	101,128	224,741	122,273	102,468
Matériel et logiciel informatique	49,339	32,427	16,912	51,990	31,461	20,529
<b>Total</b>	<b>2,866,526 \$</b>	<b>834,450 \$</b>	<b>2,032,076 \$</b>	<b>2,749,094 \$</b>	<b>790,553 \$</b>	<b>1,958,541 \$</b>

Les acquisitions au 30 avril 2023 totalisent 144 573 \$ (110 948 \$ en 2022), les charges d'amortissement s'élèvent à 71 038 \$ (73 923 \$ en 2022) et les dispositions, radiations et transferts totalisent 25 241 \$ (21 178 \$ en 2022) qui comprend une perte de valeur d'un montant de 1 070 \$ (néant en 2022) pour l'abandon de l'usage d'un immeuble administratif de l'Université. La perte de valeur est incluse à la dépense d'amortissement des immobilisations à l'état consolidé des résultats.

	2023	2022
Les acquisitions d'immobilisations sont financées comme suit :		
Financées par des subventions	27,280 \$	23,858 \$
Financées par des ressources internes	48,574	48,548
Financées par débentures	67,160	36,838
Dons d'immobilisations	1,559	1,704
<b>Total</b>	<b>144,573 \$</b>	<b>110,948 \$</b>

## 8. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 8 865 \$ (8 876 \$ en 2022) au titre des sommes à remettre à l'État, englobant les montants à payer au titre des charges sociales.

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

## 9. Revenus reportés

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	370,974 \$	354,215 \$
Apports reçus au cours de l'exercice	626,481	581,794
Montants amortis imputés aux produits	(596,440)	(557,196)
Transfert aux apports reportés afférents aux immobilisations	(8,816)	(7,839)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>392,199 \$</b>	<b>370,974 \$</b>

Le solde est constitué des fonds suivants :

	2023	2022
Fonctionnement	57,857 \$	49,938 \$
Recherche subventionnée et fiducie	332,159	312,039
Immobilisations	2,183	8,997
<b>Total</b>	<b>392,199 \$</b>	<b>370,974 \$</b>

## 10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des apports restreints reçus ayant servi à l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	421,976 \$	426,327 \$
Transferts de revenus reportés	8,816	7,839
Apports reçus au cours de l'exercice	18,465	15,519
Apports en nature reçus au cours de l'exercice	1,559	1,705
	28,840	25,063
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations		
Subventions de recherche	(13,782)	(14,329)
Subventions en immobilisations	(11,213)	(11,146)
Dons	(3,788)	(3,939)
	(28,783)	(29,414)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>422,033 \$</b>	<b>421,976 \$</b>

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

## 11. Dette à long terme

	2023	2022
Emprunt sur une résidence d'étudiants à taux flottant converti en un prêt à taux fixe de 7,065 %, par un swap de taux d'intérêt venant à échéance en septembre 2026. Les remboursements mensuels comprennent le capital et les intérêts.	8,007 \$	10,009 \$
Débetures non garanties de série A, échéant le 15 avril 2043. Les versements d'intérêts sont payables semi annuellement au taux de 6,28 %.	150,000	150,000
Débetures non garanties de série B, échéant le 12 octobre 2056. Les versements d'intérêts sont payables semi annuellement au taux de 3,256 %.	200,000	200,000
Débetures non garanties de série C, échéant le 13 février 2060. Les versements d'intérêts sont payables semi annuellement au taux de 2,635 %.	300,000	300,000
	658,007	660,009
Portion venant à échéance dans moins d'un an	(2,148)	(2,002)
<b>Total</b>	<b>655,859 \$</b>	<b>658,007 \$</b>

Les versements sur capital payables annuellement sont les suivants :

2024	2,148 \$
2025	2,304
2026	2,473
2027	1,082
et suivants	650,000
	658,007 \$

### Swap de taux d'intérêt

L'Université a conclu une entente de swap de taux d'intérêt sur une résidence d'étudiants afin de minimiser l'impact des flux de trésorerie futurs liés aux variations de taux d'intérêt. Elle a désigné ce swap comme étant une couverture de flux de trésorerie aux fins de comptabilité.

La juste valeur du swap de taux d'intérêt est estimée à 409 \$ (922 \$ en 2022) ce qui représente le montant que l'Université aurait à payer si l'entente se terminait à cette date. L'Université a effectué jusqu'ici tous les paiements requis pour s'acquitter du prêt et de l'entente de swap de taux d'intérêt.

### Fonds d'amortissement

Un fonds d'amortissement volontaire a été créé afin de rembourser le capital des obligations lorsqu'elles arriveront à échéance. Au 30 avril 2023, le solde du fonds d'amortissement incluant le revenu de placement couru est de 110 576 \$ (98 391 \$ en 2022). Ce montant est inclus dans les placements à long terme et sa contrepartie est dans l'actif net affecté (note 12).

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

## 11. Dette à long terme (suite)

### Ligne de crédit

L'Université a obtenu des autorisations de crédit lui permettant d'emprunter jusqu'à 29 600 \$ au taux préférentiel. Ces autorisations de crédit sont sujettes à une révision annuelle. Au 30 avril 2023, il n'y avait aucun montant emprunté en vertu de ces autorisations de crédit.

### Intérêts

	2023	2022
Intérêts payés et encourus reliés à la dette à long terme	24,503 \$	24,662 \$

## 12. Actif net affecté d'origine interne

L'actif net affecté d'origine interne est composé de fonds mis en réserve pour des raisons spécifiques. Il est constitué des fonds suivants :

	2023	2022
Projets d'immobilisations et réserves d'infrastructure	153,207 \$	142,961 \$
Réserves pour régime de retraites et autres avantages	98,313	92,179
Réserves de stabilisation	30,702	53,222
Fonds restreints – recherche et autres	75,294	69,877
Fonds pour éventualités opérationnelles	77,847	107,677
Services auxiliaires	(16,162)	(18,571)
Projets d'immobilisations financés à l'interne	(33,819)	(38,505)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>385,382 \$</b>	<b>408,840 \$</b>

### a) Projets d'immobilisations et réserves d'infrastructure

Les projets d'immobilisation et les réserves d'infrastructure comprennent les projets qui sont actuellement à diverses étapes de la planification, la conception et de la construction. La réserve comprend:

- les fonds non dépensés au 30 avril 2023 pour les projets d'immobilisation et de rénovation en cours;
- les fonds réservés pour des projets importants d'immobilisations présentement en phase de planification ainsi que les travaux prévus d'entretien différés;
- les fonds des facultés et services qui sont réservés à la réalisation de projets futurs d'immobilisation et de rénovation.

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

## 12. Actif net affecté d'origine interne (suite)

### b) Réserves pour régimes de retraite et autres avantages (note 6)

Ces fonds sont réservés aux régimes de retraite et autres avantages non capitalisés.

### c) Réserves de stabilisation

	2023	2022
Rendement des placements	20,149 \$	42,669 \$
Services publics, assurances et taux de change	10,553	10,553
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>30,702 \$</b>	<b>53,222 \$</b>

Les réserves de stabilisation servent à protéger l'Université contre la volatilité.

### d) Fonds restreints – recherche et autres

Ces fonds représentent les fonds non affectés de recherche et autres qui sont réservés à des fins spécifiques, comme les fonds de démarrage de recherche, les apports pour les titulaires de chaires de recherche du Canada et les programmes internes de recherche.

### e) Fonds pour contingence opérationnelle

Cette réserve comprend :

- les surplus de fonctionnement des facultés et services dont le report a été approuvé;
- une enveloppe spécifique réservée aux priorités stratégiques de l'Université;
- les fonds prêtés pour la réalisation de projets institutionnels qui seront remboursés à même les budgets de fonctionnement futurs.

### f) Services auxiliaires

Ces fonds représentent le déficit de fonctionnement reporté des services auxiliaires.

### g) Projets d'immobilisation financés à l'interne

	2023	2022
Services auxiliaires et auto-financés (stationnement, logement, services alimentaires, sports)	(17,502) \$	(21,466) \$
Facultés	(16,317)	(17,039)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(33,819) \$</b>	<b>(38,505) \$</b>

Ces fonds représentent des prêts internes pour la réalisation de projets d'immobilisations d'envergure qui seront remboursés au fil du temps. Ces prêts internes sont remboursés à même le budget de fonctionnement et les activités de la faculté ou du service concerné.



# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

## 13. Dotations

Les apports reçus à titre de dotation sont composés de dons restreints reçus par l'Université ainsi que des revenus de placement non encore distribués. L'Université peut avoir le droit, avec le consentement du donateur, de retirer ultérieurement la désignation de dotation. Les dons qui ont été désignés à l'interne à titre de dotation sont comptabilisés sous forme de transfert. Le rendement des placements généré par les dotations est utilisé conformément aux fins négociées par les donateurs ou par l'Université à sa discrétion. Afin de préserver le capital, l'Université protège le pouvoir d'achat futur de ses dotations en désignant une partie de son rendement annuel gagné par les dotations. Conséquemment, l'Université a institué comme principe de fixer le montant du revenu pouvant être dépensé à 3,5 % (3,5 % en 2022) de la juste valeur moyenne du fonds au cours des 12 derniers trimestres. Le but de cette politique est de permettre à l'Université de distribuer un montant constant de revenu de dotations sur une base annuelle quel que soit le revenu de placement gagné au cours de l'exercice.

Les activités dans le fonds de dotation ont été les suivantes :

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	321,301 \$	338,769 \$
Apports d'origine externe	4,629	6,716
Revenu de placement, net des frais	19,017	(15,210)
Revenu de placement disponible	(11,233)	(11,376)
	12,413	(19,870)
Transferts des apports d'origine interne et jumelage de dons	166	2,402
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>333,880 \$</b>	<b>321,301 \$</b>

Le solde est constitué des fonds suivants :

	2023	2022
Affectation d'origine interne	40,969 \$	39,848 \$
Affectation d'origine externe	292,911	281,453
<b>Total</b>	<b>333,880 \$</b>	<b>321,301 \$</b>

Le fonds de dotation se compose de ce qui suit :

	2023	2022
Contributions permanentes au fonds de dotation	221,306 \$	216,511 \$
Montant cumulatif pour protéger le capital	112,574	104,790
<b>Total</b>	<b>333,880 \$</b>	<b>321,301 \$</b>

Le montant cumulatif pour protéger les capitaux est basé sur la valeur marchande des investissements.

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

## 14. Actif net investi en immobilisations

L'actif net investi en immobilisations est constitué des montants suivants :

	2023	2022
Immobilisations (note 7)	2,032,076 \$	1,958,541 \$
Moins les montants financés par		
Dettes	(405,533)	(340,375)
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	(422,033)	(421,976)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1,204,510 \$</b>	<b>1,196,190 \$</b>

Les variations survenues dans l'actif net investi en immobilisations sont les suivantes :

	2023	2022
Remboursement de la dette à long terme	2,002 \$	1,865 \$
Acquisitions d'immobilisations	144,573	110,948
Apports reportés afférents aux immobilisations amortis imputés aux produits (note 10)	28,783	29,414
<b>Augmentation de l'actif net investi en immobilisations</b>	<b>175,358</b>	<b>142,227</b>
Amortissement des immobilisations	(71,038)	(73,923)
Transfert de revenus reportés (note 9)	(8,816)	(7,839)
Apports reçus afférents aux immobilisations (note 10)	(20,024)	(17,224)
<b>Utilisation des dettes</b>	<b>(67,160)</b>	<b>(36,837)</b>
<b>Diminution de l'actif net investi en immobilisations</b>	<b>(167,038)</b>	<b>(135,823)</b>
<b>Variation de l'actif net investi en immobilisations</b>	<b>8,320 \$</b>	<b>6,404 \$</b>

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

## 15. Subventions et contrats affectés

Les subventions et contrats affectés se composent de ce qui suit :

	2023	2022
Recherche	182,716 \$	149,600 \$
Fiducie	78,388	83,818
Immobilisations (note 10)	11,534	11,146
<b>Total</b>	<b>272,638 \$</b>	<b>244,564 \$</b>

### *Fiducie*

Les apports affectés de fiducie comprennent un financement de 68 471 \$ (74 120 \$ en 2022) du Ministère de la Santé de l'Ontario pour assurer la prestation de la formation en médecine clinique en Ontario. L'Université sert d'intermédiaire entre les hôpitaux d'enseignement de l'Ontario représentés par le Conseil des hôpitaux universitaires de l'Ontario et les résidents de ces hôpitaux (représentés par l'Association professionnelle des résidents de l'Ontario).

## 16. Ententes interinstitutionnelles reliées à la recherche et autres

Ces dépenses consistent en des montants remis à des institutions reliées à la recherche et d'autres partenaires dans le cadre de contrats conclus par l'Université et ces partenaires pour lesquels l'Université est le maître d'œuvre. Un revenu équivalent est comptabilisé comme revenu aux subventions et contrats affectés en recherche.

## 17. Engagements et éventualités

### *Auto-assurance*

La nature des activités de l'Université est telle qu'il y a habituellement des réclamations ou des réclamations potentielles en cours à tout moment. Au 30 avril 2023, l'Université estime disposer de défenses adéquates et de couvertures d'assurance en place pour certaines réclamations qui ne devraient pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière. Il existe également d'autres réclamations ou réclamations potentielles dont le résultat final ne peut être déterminé pour le moment. Toute perte supplémentaire liée à des réclamations serait comptabilisée dans l'année au cours de laquelle le montant de la perte peut être estimé ou lorsque des ajustements au montant comptabilisé sont requis.

### *Litiges*

L'Université est impliquée dans des litiges en instance et des réclamations qui surviennent dans le cours normal de ses activités. Selon la Direction, l'Université dispose de défenses solides et d'une couverture d'assurance appropriée qui ne devraient pas avoir une incidence importante sur sa situation financière. Il existe aussi d'autres réclamations ou réclamations potentielles dont le résultat final ne peut être déterminé pour le moment. Les pertes supplémentaires liées aux réclamations seraient comptabilisées dans l'année au cours de laquelle le montant du passif est susceptible d'être estimé ou les ajustements aux montants comptabilisés sont jugés nécessaires.

### *Engagements contractuels*

L'Université a entrepris des projets de construction et de rénovation de certaines installations. Au 30 avril 2023, l'Université avait des engagements en cours de l'ordre d'environ 42 618 \$ (100 138 \$ en 2022).

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

## 17. Engagements et éventualités (suite)

### *Obligation découlant d'un contrat de location-exploitation*

L'Université a signé des contrats à long terme de location-exploitation.

Les paiements futurs minimums exigibles pour les cinq prochaines années sont les suivants :

2024	7,482 \$
2025	7,742
2026	7,925
2027	8,113
2028	8,305

## 18. Instruments financiers

Il n'y a eu aucun changement à l'exposition aux risques au cours de l'exercice.

### a) Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à la fluctuation des prix sur le marché. Il se présente sous trois formes : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix.

#### *i) Risque de change*

Le risque de change découle des titres de participation étrangers et des obligations étrangères détenus par l'Université. Une stratégie de couverture peut être utilisée pour réduire le risque de fluctuation relié aux devises étrangères, telle que définie par par l'Énoncé des principes et objectifs de placement (EPOP) du portefeuille à long terme de l'Université.

#### *ii) Risque de taux d'intérêt*

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. De plus amples détails sur les placements à taux fixe sont inclus dans les notes 3 et 5 et sur la dette à long terme à la note 11.

#### *iii) Risque de prix*

Le risque de prix désigne le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations du prix sur le marché (autre les fluctuations découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). L'Université est exposée au risque de prix principalement en lien avec la détention d'actions canadiennes et internationales (incluant les caisses en gestion commune), ainsi que de placements immobiliers et d'infrastructure.

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que l'une des parties d'un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'EPOP de l'Université, qui est revu chaque année, spécifie les placements admissibles ainsi que les lignes directrices et les restrictions concernant chaque catégorie de placements admissibles, de manière à réduire le risque de crédit.

Le risque de crédit maximal de l'Université correspond à la juste valeur des placements et des débiteurs inscrite à l'état de la situation financière.

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

## 18. Instruments financiers (suite)

### b) Risque de crédit (suite)

Il y a concentration du risque de crédit lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. L'Université possède un portefeuille de placements très variés ce qui réduit la concentration du risque de crédit. La santé financière de ses placements est contrôlée de manière continue avec l'aide du Comité des finances et de trésorerie du Bureau des gouverneurs et de ses conseillers en placements.

### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université soit dans l'incapacité de remplir ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Université gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Elle prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

## 19. Entités consolidées

L'Université consolide les résultats des filiales en propriété exclusive suivantes. La valeur de l'investissement de ces entités est reflétée dans les placements à long terme à la note 5.

45 Mann Limited Partnership est une filiale en propriété exclusive constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés en commandite* (Ontario) pour exploiter une résidence pour étudiants à Ottawa (Ontario). La filiale a modifié sa fin d'année financière du 31 décembre au 30 avril en 2023. L'investissement a une valeur de 21 485 \$ au 30 avril 2023 (21 652 \$ en 2022). Les informations financières auditées les plus récentes figurant dans le tableau ci-après sont en date du 30 avril 2023 qui représente l'état des opérations pour la période de quatre (4) mois de janvier à avril 2023.

7311842 Canada Inc. a été dissoute le 12 décembre 2022 et la valeur de l'investissement au 30 avril 2022 était de néant.

La Clinique juridique communautaire de l'Université d'Ottawa (la « Clinique ») est constituée en tant que Société d'aide juridique aux étudiants en vertu de l'article 21 de la *Loi sur l'aide juridique (1998)*. Le but de la Clinique est de fournir à la collectivité des services d'éducation juridique, de plaidoirie et de réforme du droit pour les personnes à faible revenu, les membres de groupe historiquement défavorisés et les étudiants, et en leur nom. En date du 30 avril 2023, l'investissement a une valeur de 751 \$ (694 \$ en 2022). Les informations financières auditées les plus récentes incluses dans le tableau ci-après sont en date du 31 mars 2022.

Le tableau suivant présente les informations financières condensées de ces entités consolidées:

			2023	2022
	45 Mann Limited Partnership	Clinique juridique communautaire de l'Université d'Ottawa	Total	Total
<b>État de la situation financière</b>				
Total des actifs	37,018 \$	764 \$	37,782 \$	39,507 \$
Total des passifs	48,897	13	48,910	51,922
<b>Excédent (insuffisance)</b>	<b>(11,879)</b>	<b>751</b>	<b>(11,128)</b>	<b>(12,415)</b>
<b>État des résultats</b>				
Produits (pertes)	1,705	1,343	3,048	3,091
Charges	1,674	1,285	2,959	13,054
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>31</b>	<b>58</b>	<b>89</b>	<b>(9,963)</b>
<b>État des flux de trésorerie</b>				
Activités de fonctionnement	494	114	608	485
Activités d'investissement	-	156	156	(633)
Activités de financement	(620)	-	(620)	3,702

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

---

## 20. États financiers consolidés comparatifs

Certaines informations comparatives de l'exercice précédent ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

# UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 avril 2023  
(en milliers de dollars)

## 21. Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario et fiducie d'aide aux étudiantes et

L'actif net reçu à titre de dotation inclut des sommes octroyées par le gouvernement de l'Ontario dans le cadre des phases I et II du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario (FFIEO) et à la Fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario, permettant le jumelage de certains dons reçus par l'Université à titre de dotation. Le revenu de placement de ces fonds doit être utilisé pour fournir de l'aide financière aux étudiants et étudiantes ontariens.

Conformément aux directives émises par le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités, les transactions concernant le Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario et la Fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario doivent être déclarées dans les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

Fonds de dotation	Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario		Fiducie d'aide aux étudiantes et étudiants de l'Ontario	Total 2023	Total 2022
	Phase I	Phase II			
Solde au début de l'exercice	21,913 \$	5,653 \$	28,944 \$	56,510 \$	55,615 \$
Augmentation du capital	303	8	81	392	895
Solde à la fin de l'exercice	22,216 \$	5,661 \$	29,025 \$	56,902 \$	56,510 \$

Variations des soldes des fonds à la disposition des étudiants	Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et étudiants de l'Ontario		Fonds de l'Ontario en soutien aux étudiants	Total 2023	Total 2022
	Phase I	Phase II			
Solde au début d'exercice	16,094 \$	2,975 \$	8,902 \$	27,971 \$	28,833 \$
Revenu de placement réalisé net des dépenses d'investissement et préservation des apports au capital	150	29	81	260	1,298
Bourses émises	(1,159)	(216)	(556)	(1,931)	(2,160)
Solde à la fin de l'exercice	15,085 \$	2,788 \$	8,427 \$	26,300 \$	27,971 \$
Nombre de récipiendaires	882	80	256	1,218	1,349
Valeur comptable du fonds de dotation	37,301 \$	8,449 \$	37,452 \$	83,202 \$	84,481 \$